



DELIBERATION

2024/01

RAPPORT ET DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vendredi 29 mars, à 9h30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à La Capelle, au siège de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 4, Votants : 11

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES et M. Jean-Pierre PREVOT.

Etaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par M. Eric DONNAY, M. Laurent MARLOT par Mme Adeline DUPONT, M. Jean-François PAGNON par M. Xavier BOULANDE et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Eric DONNAY.

M. le Président présente les grandes orientations budgétaires du Pays de Thiérache pour l'année 2024 et invite les membres du comité syndical à en débattre.

Après la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2024 du Pays de Thiérache, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Eric DONNAY

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le